



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4610 - MARDI 10 OCTOBRE 2023

## ISRAËL-PALESTINE

# L'autre escalade

La guerre en Ukraine a tenté de faire oublier le brasier du Proche-Orient. Qui répond que non, c'est une méprise ! Ancienne, permanente, éternelle, la crise

israélo-palestinienne s'endort de temps en temps, parfois longuement, puis comme un volcan récalcitrant se réveille, crache du feu et des larves fu-

antes. De la sueur, des larmes, du sang, tout ce qui décrit l'horreur, la grande horreur et l'insoutenable désarroi. *Page 8*

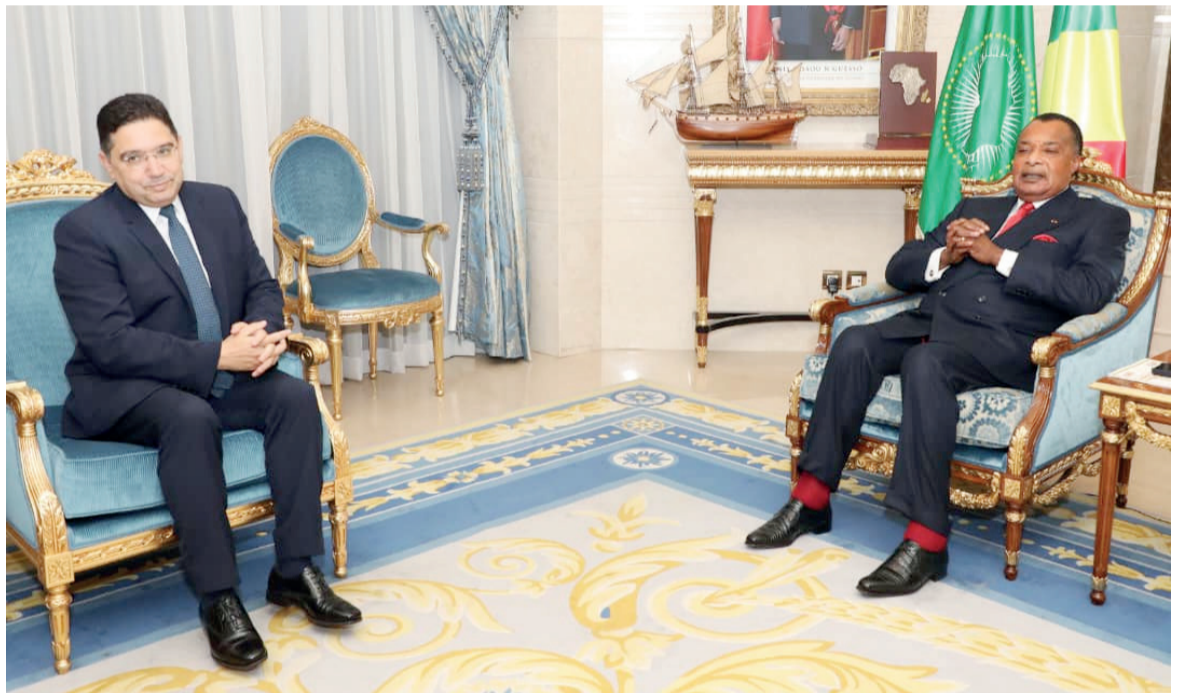
### SOMMET DES TROIS BASSINS TROPICAUX

## Le Maroc confirme sa participation

Le président de la République, Denis Sassou-N'Gusso, s'est entretenu, le 7 octobre, à Brazzaville avec le ministre marocain des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains vivant à l'étranger, Nasser Bourita, qui était porteur d'un message du roi Mohammed VI.

L'échange entre le chef de l'Etat congolais et le chef de la diplomatie marocaine a porté sur l'harmonisation des vues, notamment en matière de préservation de l'environnement et du changement climatique qui figurent au cœur du sommet des trois bassins forestiers tropicaux auquel le royaume chérifien prendra part. *Page 16*

Nasser Bourita reçu par Denis Sassou N'Gusso



### CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE HANDBALL

## Deux clubs congolais sur le podium



La DGSP prend la troisième place/Adiac



BMC complète le podium masculin/Adiac compétition a été remportée par Primero d'Angola tandis que chez les messieurs, Al Ahly d'Egypte a gagné le prestigieux trophée. *Page 13*

Le Congo s'en est bien sorti des championnats d'Afrique des clubs champions de hand ball qui se sont déroulés du 28 septembre au 7 octobre à Brazzaville. Ses

deux clubs, notamment la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et BMC ont terminé respectivement à la troisième place. Chez les dames, la

### CONGO-BANQUE MONDIALE

## Diversifier l'économie pour réduire la pauvreté



L'équipe de la Banque mondiale face aux médias/Adiac

La Banque mondiale a rendu public, hier, à Brazzaville, un rapport dans lequel elle conseille à la République du Congo de diversifier son économie afin de réduire la pauvreté de 40% dans les zones rurales et de 20% dans les milieux urbains d'ici à l'an 2050. Ce rapport qui porte sur le développement et le climat énumère des priorités pour une croissance

durable au Congo. Il s'agit, entre autres, des infrastructures, de l'éducation, de la santé, des services sociaux, de la gouvernance climatique et des investissements dans le capital naturel. *Page 3*

**Éditorial**  
**Service**

*Page 2*

## ÉDITORIAL

## Service

Le régulateur des communications électroniques en République du Congo vient d'entretenir les opérateurs du secteur sur la qualité de leurs prestations en prévision des travaux du sommet des trois bassins forestiers tropicaux –Amazonie, Congo, Bornéo-Mékong– prévus du 26 au 28 octobre 2023 à Brazzaville.

Il est de bon aloi, au regard des enjeux de l'évènement, que se soient retrouvés autour d'une même table le régulateur et les acteurs dont les services seront de plus en plus sollicités par les organisateurs du sommet et les participants estimés à près de deux mille.

Les sociétés de téléphonie mobile et les fournisseurs d'accès internet devront adapter leurs services en fonction des besoins des usagers afin d'éviter toutes déconvenues. Le moindre désagrément imputable à la faiblesse du réseau et de la connexion portera un coup dur non seulement sur le déroulement des débats, mais également sur leur portée médiatique.

Le Centre international de conférence de Kintélé, lieu choisi pour abriter les assises, étant situé à quelques encablures du fleuve Congo, les communications peuvent subir des perturbations à cause des interférences avec le réseau de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo.

Sans oublier les acteurs des autres corps de métiers de l'hôtellerie, la sécurité, la gastronomie, le transport et autres, qui sont également tenus d'offrir des services irréprochables en élargissant les capacités d'accueil des flux, le contrôle rigoureux des équipements techniques et la discipline du personnel.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## PARLEMENT

## Les deux chambres préparent la session budgétaire

Prélude à la session ordinaire budgétaire qui s'ouvre le 15 octobre, les conférences des présidents des commissions et des groupes parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale, tenues le 8 octobre à Brazzaville, ont arrêté près d'une dizaine d'affaires.



Au nombre de celles-ci figurent le projet de loi des Finances pour l'année 2024, le projet de loi de règlement du budget de l'Etat exercice 2022, des projets de lois portant sur les budgets du Sénat et de l'Assemblée nationale, exercice 2024. L'autre affaire porte sur la loi d'orientation de la réforme de l'Etat, sans oublier la séance des questions orales avec débats et la question d'actualité. Il faut rappeler qu'au Sénat les quatorze autres affaires non examinées lors de la troisième

législature ont été renvoyées à la quatrième. Il s'agit, entre autres, du projet de loi portant création du Centre africain en intelligence artificielle. Au niveau du Sénat, la conférence a été présidée par le président de chambre haute du Parlement, Pierre Ngolo, et à l'Assemblée nationale par son président, Isidore Mvouba. Le gouvernement a, quant à lui, été représenté par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

*Jean Jacques Koubemba*

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)**  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
**Service Économie :** Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
**Rédaction :** Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

**Direction :** Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

**Direction :** Ange Pongault  
**Adjoint à la direction :** Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonzo

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :**  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

**Responsable :** Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

**Direction :** Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## RÉSILIENCE CLIMATIQUE

## Des réformes “plus ambitieuses” pour éviter les pertes économiques

Les effets du changement climatique sont déjà perceptibles au Congo, avec des inondations et fortes chaleurs qui affectent la productivité locale. Dans un rapport pays sur le climat et le développement, dévoilé hier, à Brazzaville, la Banque mondiale suggère des pistes de solutions allant du renforcement des infrastructures et des services sociaux à la diversification économique.

Le rapport sur le climat et le développement, une première étude du genre consacrée au Congo, alerte sur les dommages physiques et humains que pourrait engendrer le réchauffement climatique. Selon Nabil Chaherli, l'un des auteurs du rapport, l'objectif de l'étude est d'aider le Congo à renforcer sa capacité à s'adapter aux enjeux climatiques, en hiérarchisant ses interventions pour pouvoir réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les pertes économiques pourraient s'accroître pour atteindre jusqu'à 17% du Produit intérieur brut d'ici 2050 si le gouvernement congolais ne met pas en œuvre les réformes visant à diversifier l'économie et à attirer davantage d'investissements climatiques. Au plan social, le manque de politique publique risque d'accroître la pauvreté, notamment dans les zones rurales ainsi que les dépenses de l'État liées à la santé qui connaîtront une forte hausse passant de 92 millions de dollars en 2010 à 260 millions de dollars d'ici 2050.

Les experts ont essayé de faire le lien entre changement climatique (les données sur la température



L'équipe de la Banque mondiale face aux médias/Adiac

et la quantité de pluie) et les activités agricoles. « Le monde rural est le plus affecté au phénomène climatique en raison de difficulté d'accès à l'eau potable, aux denrées alimentaires qu'est supposé produire le monde rural. Quand on voit la température et le niveau de précipitation, les rende-

ments des agriculteurs sont en baisse. Aussi, les producteurs recourent de plus en plus aux fertilisants et à la mécanisation », a commenté Nabil Chaherli.

De façon générale, le rapport propose au Congo quatre actions prioritaires : d'ajuster ses investissements dans une agriculture

climato-intelligente et une meilleure gestion des forêts indispensables à la création d'emplois et à la réduction des émissions de carbone. Le document met un accent sur la gouvernance pour permettre au pays de tirer parti des marchés du carbone, avec des forêts capables de générer 260

millions de dollars en exportation de bois et stocker plus de 44 gigatonnes d'équivalent de CO2.

Enfin, il propose aux autorités d'investir dans des infrastructures et des services plus écologiques en matière de l'électricité, des transports, de l'eau et de l'assainissement ; de fournir une meilleure éducation et un service de santé adaptés au changement climatique pour pouvoir sauver des vies et apporter des ressources vitales aux plus pauvres. Le document insiste sur la nécessité d'instaurer des systèmes renforcés de surveillance des maladies et des services sociaux adaptés aux chocs climatiques.

À quelques semaines du premier sommet des trois bassins tropicaux, prévu du 26 au 28 octobre, à Brazzaville, les conclusions du rapport de la Banque mondiale constituent un véritable outil d'aide à la prise de décision pour les autorités congolaises. Dans le but d'en assurer un meilleur suivi, Nabil Chaherli est favorable à la création d'une plateforme réunissant les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement.

Fiacre Kombo

## POOL

## L'Association Hope Congo lutte contre le décrochage scolaire

L'Association Hope Congo (AHC) a offert le 7 octobre, en partenariat avec la Fondation Burotop Iris, des kits scolaires aux élèves de Soumouna et Voula, dans le district de Kinkala, département du Pool. Le but étant de lutter contre le décrochage scolaire dans cette partie du pays.

Composés, entre autres, de sacs, crayons, règles et gourdes, ces kits scolaires ont été remis aux élèves de l'école primaire de Soumouna et à Voula par la cheffe du village qui les remettra, par la suite, aux ayants droit. Un élan de solidarité positivement salué par la directrice de l'école primaire de Soumouna, Herlande Tsouka Biniakounou. « Depuis le début de la rentrée scolaire, il n'y a aucun élève à l'école, mais je suis sûr que le lundi, ils seront tous là. Ce geste nous va droit au cœur, nous disons grand merci au donateur », a-t-elle déclaré.

Après Soumouna, la délégation de l'AHC et de la Fondation Burotop Iris s'est, ensuite, ébranlée vers Voula où le même geste a été posé en faveur des élèves de cette localité située à quelques encablures de Kinkala. « Depuis 2019, nous nous sommes engagés à lutter contre le décrochage scolaire dans le Pool et à impulser une nouvelle dynamique dans le cadre de la solidarité. Le Pool est un département sinistré qui a vécu de plein fouet les crises sociopolitiques », a expliqué le coordonnateur national de l'AHC, Gildas Mayela.

Selon lui, un enfant en décrochage scolaire est facile à manipuler. « Aujourd'hui, on parle de bébés noirs, de kulumas parce que ces enfants

n'ont pas le temps d'aller à l'école. Le but est d'éviter le décrochage scolaire et faire comprendre que la solidarité nationale prend en compte les besoins de cette partie du pays », a-t-il ajouté.

Avant de se rendre dans le Pool, l'AHC et la Fondation Burotop Iris ont offert des vivres et non vivres ainsi que des ouvrages scolaires à l'orphelinat Saint Joseph de Gaston Céleste à Moukondo, dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville, Mfilou ; suite à la demande des responsables de ce centre d'accueil qui a en charge 47 enfants.

En effet, l'AHC n'est pas à son premier geste de générosité à l'égard des plus démunis. Avec plusieurs partenaires, elle a réhabilité les écoles primaires de Soumouna et Voula. « Nombreux



Gildas Mayela posant avec les élèves de Soumouna/Adiac

**« Nombreux nous ont accompagné au début et après ont lâché l'affaire, mais avec Burotop, l'AHC continue d'apporter du sourire aux gens. Ce n'est que la solidarité, il n'y a aucun agenda caché. Il y a des séquelles de la guerre dans le Pool, la précarité les fait perdurer, ce genre de gestes comptent énormément pour la population de cette partie du pays »**

nous ont accompagné au début et après ont lâché l'affaire, mais avec Burotop, l'AHC continue d'apporter du sourire aux gens. Ce n'est que la solidarité, il n'y a aucun agenda caché. Il y a des séquelles de la guerre dans le Pool, la précarité les fait perdurer, ce genre de gestes comptent énormément pour la population de cette partie du pays », a conclu Gildas Mayela, sollicitant l'apport d'autres partenaires pour poursuivre ce combat noble.

Parfait Wilfried Douniama

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU SAMEDI 7 OCTOBRE 2023

Le Congo prévoit pour 2024 une croissance économique de l'ordre de 5,8% contre 4,4% cette année, tandis qu'une contraction sera observée en zone Cemac où la croissance économique se situera à 2,9% contre 3,3% en 2023, souligne le Conseil des ministres réuni le samedi 7 octobre. Compte-rendu intégral.

Le Conseil des ministres s'est réuni ce samedi 7 octobre 2023 au palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis Sassou N'Gusso, président de la République, chef de l'Etat.

Cinq (05) affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

Trois (3) projets de loi et un (1) projet de décret au titre du Ministère de du budget, des comptes publics et du portefeuille public ; Une (1) communication présentée par le Ministre d'Etat, Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, relative aux mesures d'accompagnement à la suite de l'augmentation des prix à la pompe des produits pétroliers.

### I/- Ministère du budget, des comptes publics et du portefeuille public.

Invité par le Président de la République à prendre la parole, M. Ludovic NGATSE, Ministre du budget, des comptes publics et du portefeuille public, a soumis à l'examen des Membres du Conseil des Ministres trois (3) projets de loi et un projet de décret.

Le premier texte présenté est un projet de loi portant loi de règlement, exercice 2022. Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances, le projet présenté porte règlement définitif du budget de l'Etat exercice 2022.

La loi de finances rectificative promulguée le 16 août 2022 avait pour objet de prendre en compte les conséquences d'événements imprévus telle que la crise russo-ukrainienne ; si des recettes supplémentaires ont été générées par le secteur pétrolier, il faut noter que le monde a connu une hausse de l'inflation poussée par les prix de l'énergie et des céréales. Le gouvernement a dû mettre en œuvre un plan de résilience dont l'objet était d'atténuer les conséquences de la flambée des prix des produits de première nécessité, ce qui a entraîné des dépenses additionnelles.

Le budget de l'Etat ainsi réajusté a été arrêté à 2825 milliards de frs CFA en recettes et 2050 milliards de frs CFA en dépenses, dégagant un excédent budgétaire de 774 milliards 308 millions de frs CFA. Les ressources de financement et de trésorerie comparées aux charges de financement et de trésorerie ont dégagé un gap de 1181 milliards de frs CFA, avec un gap de financement du budget de l'Etat exercice 2022 arrêté à 407 milliards 585 millions de frs CFA.

Après avoir décliné dans le détail l'exécution du budget exercice 2022, le Ministre NGATSE a indiqué que celle-ci a donné les résultats suivants : - recettes (encaissements) : 2816 milliards de frs CFA - dépenses (décaissements) 1920 milliards de frs CFA. Cette exécution dégage ainsi un solde budgétaire global excédentaire de 896 milliards 267 millions 156 mille 795 frs CFA contre un excédent global prévisionnel de 774 milliards 308 millions de frs CFA, soit un taux de réalisation de 115,75%.

Cet excédent budgétaire est affecté au compte de résultat, afin de contribuer à la réduction du gap de financement du budget de l'Etat.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi portant loi de règlement, exercice 2022. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Poursuivant son propos, le Ministre NGATSE a soumis à l'examen des Membres du Conseil des Ministres un projet de loi de finances rectificative pour l'année 2023. Pour situer ce projet dans son contexte, le Ministre du budget a rappelé que les deux dernières revues dans le cadre du programme soutenu par la Facilité élargie de crédit conclu entre le gouvernement et le Fonds monétaire international ont marqué des progrès en matière de réformes et de gestion des finances publiques. Cependant, il a été observé certaines divergences sur les agrégats macro-budgétaires et des indicateurs de performance initialement prévus.

D'autre part, le contexte international actuel est incertain, notamment en raison des répercussions du conflit entre la Russie et l'Ukraine et des politiques anti-inflation mises en œuvre par les pays développés. Les perspectives mondiales prévoient notamment un ralentissement de l'activité

et de la croissance économique qui passerait de 3,4% en 2022 à 2,8% en 2023.

Sur le plan national, la croissance économique en 2023 s'établirait à 3,7% contre 1,4% en 2022, notamment grâce à un regain d'activité dans le secteur hors-pétrole.

C'est dans ce contexte que le budget de l'Etat, exercice 2023 en cours d'exécution, a été réajusté par le décret n°2023-539 du 31 mai 2023 portant ouverture de crédits à titre d'avance pour l'année 2023 ; le projet de loi de finances rectificative ainsi présenté au Conseil des Ministres assure la ratification de ces réajustements. Le projet de loi rectificative vise la soutenabilité budgétaire et la viabilité de la dette ; le gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre de mesures ciblées de politique budgétaire qui porteront sur : l'efficacité dans la mobilisation des recettes publiques ; la rationalisation de la dépense publique ; la réduction des facteurs de vulnérabilité liés au portefeuille de la dette, etc.

Le budget de l'Etat rectifié au titre de l'exercice 2023 est arrêté en recettes à la somme de 2333 milliards 8 millions de frs CFA et en dépenses à la somme de 1997 milliards 390 millions de frs CFA. L'excédent budgétaire attendu est de 335 milliards 617 millions de frs CFA devrait contribuer à résorber le déficit en ressources de trésorerie et de financement. En matière de financement, la loi de finances rectificative projette un déficit estimé à 563 milliards de frs CFA qui fera l'objet d'un financement selon des modalités d'affectation du solde budgétaire et de financement intérieur et extérieur détaillées dans le projet soumis à l'examen du Conseil des Ministres.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2023. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Présentant le projet de loi de finances pour l'année 2024, le Ministre NGATSE relève que son élaboration s'effectue dans le contexte de l'exécution du programme économique et financier, soutenu par la Facilité élargie de crédit conclu avec le Fonds monétaire international et dont la mise en œuvre se traduit par l'application rigoureuse des réformes en matière de gestion des finances publiques ainsi que par des efforts soutenus pour consolider la viabilité de la dette.

Sur le plan mondial, il faut noter les perturbations de l'offre du commerce international liées notamment à la prolongation du conflit entre la Russie et l'Ukraine, à la crise énergétique et sa conséquence qu'est l'inflation. Les projections du FMI pour l'année 2024 indiquent que : la croissance économique des pays dits avancés baisserait légèrement, passant de 1,5% en 2023 à 1,4% en 2024 ; les économies émergentes et en développement connaîtraient une croissance économique stable à 4,1% en 2024 contre 4% en 2023. En Afrique subsaharienne, les projections prévoient un regain de croissance économique à 4,1% en 2024 contre 3,5% en 2023, grâce à l'augmentation de la consommation et de l'investissement.

Cependant, la zone CEMAC devrait connaître une baisse de croissance économique à 2,9% contre 3,3% en 2023. Sur le plan national, La croissance économique rebondirait à 4,4% en 2023 contre 1,7% en 2022, pour s'établir à 5,8% en 2024.

L'inflation, devrait ressortir à 3,6% en 2023. En 2024, il est prévu un ralentissement des tensions inflationnistes qui se situeraient au-dessous de la norme communautaire de 3%.

Le projet de budget de l'Etat exercice 2024 consacre le passage du budget de moyens au budget programme, avec six (6) ministères pilotes choisis pour expérimenter cette innovation. En 2024, ces Ministères exécuteront leurs budgets en mode programme, en vue d'éprouver à la fois les animateurs desdits programmes, les procédures et les supports informatiques.

Les grandes orientations du projet de budget sont fondées sur les objectifs du Plan national de développement (PND) 2022-2026, traduction programmatique du projet de société de SEM. Le Président de la République, ainsi que sur le programme soutenu par la Facilité élargie de crédit du FMI.

L'objectif de rééquilibrage de nos finances publiques a pour but de générer des marges budgétaires qui permettront de financer l'économie pour : consolider la croissance économique en privilégiant l'investissement productif et la préservation des dépenses sociales ; renforcer la résilience de notre économie face aux fluctuations conjoncturelles.

### **Orientation de la politique budgétaire de la loi de finances 2024**

**L'objectif global de la politique budgétaire consiste à ramener**

### **Principales hypothèses de la loi de finances 2024**

#### **Hypothèses des recettes**

##### **Sur la fiscalité ordinaire**

La pause fiscale va se poursuivre. Cependant des aménagements nécessaires sur certains impôts notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sont apportés. Par ailleurs, l'augmentation des prix du carburant à la pompe, avec le prélèvement de la TVA sur ce produit, va contribuer à améliorer les performances en matière de TVA en 2024.

##### **Sur le pétrole**

Une production pétrolière de 107,755 millions de barils pour le prix d'un baril du brut Congo à 77 dollars US et un taux de change du dollar estimé à 590 francs CFA.

##### **Sur le gaz**

La commercialisation du gaz est annoncée dans le projet du budget 2024. Ainsi, sur la base des consommations des trois principaux clients, il est retenu une production commercialisable évaluée à un milliard huit cent vingt-sept millions huit cent soixante mille standards mètres-cubes (1 827 860 000 sm<sup>3</sup>). C'est ainsi qu'il est inscrit dans ce projet du budget une production commercialisable gazière valorisée à vingt-neuf milliards deux cent soixante-dix millions de francs CFA.

##### **Sur les recettes des administrations**

Dans le secteur forestier, le niveau des recettes va passer à plus de 100% par rapport à l'inscription de 2023, pour se situer à 25 milliards.

Les frais des administrations vont augmenter en considération de certains droits, notamment le paiement de licences par certaines sociétés du domaine du numérique. En 2024, il est attendu de la société nationale des pétroles du Congo (SNPC) des dividendes pour un montant de 15 milliards de francs CFA sur l'exercice 2023.

##### **Hypothèses des dépenses**

Les secteurs sociaux vont figurer, comme lors des années précédentes, parmi les priorités en termes d'augmentation des allocations.

Les dépenses de personnel progressent de 7% pour prendre en compte les recrutements notamment dans les secteurs de l'enseignement et de la santé.

La progression des dépenses de biens et services de 4% s'inscrit dans la logique des priorités accordées aux secteurs sociaux et de l'évolution de l'administration avec la création de nouvelles structures, pour couvrir certaines missions dévolues au Gouvernement.

Le niveau des transferts et des subventions s'explique par la prise en compte de mesures à forte portée sociale dans certains secteurs afin d'atténuer les effets liés à l'augmentation du prix de carburant sur le panier de la ménagère. A cet effet, des subventions sont prévues pour les sociétés publiques de production de l'électricité : centrale électrique du Congo (CEC) et (E2C).

Une subvention est prévue pour faire face aux charges d'exploitation de la société de transport urbain, afin de redynamiser le service public ; son montant est de 5 milliards de francs CFA.

Au niveau des comptes spéciaux du trésor, il est proposé une inscription de 25 milliards à des fins d'entretien des voiries urbaines, routes, et infrastructures.

Les charges communes baissent ; les réformes engagées pour une maîtrise effective des consommations publiques devant aboutir à une facturation réelle au cours de prochaines années.

### **Principaux agrégats de la politique budgétaire**

#### **En matière de recettes**

Les recettes fiscales pour 2024 sont projetées à 935,0 milliards de FCFA

contre 798,0 milliards de FCFA prévue dans la loi de finances rectificatives 2023, soit une augmentation de 137,0 milliards de FCFA correspondant à un taux de progression de 17,2%. Ces recettes proviennent de la fiscalité intérieure pour un montant de 749,0 milliards de FCFA et de la fiscalité de porte à 186,0 milliards de FCFA.

Les dons, legs et fonds de concours sont prévus à hauteur de 55,5 milliards de FCFA, en nette régression de 25,0% par rapport à son niveau de 2023.

Les cotisations sociales sont à prélever pour un montant global de 84,7 milliards de FCFA contre 79,0 milliards de FCFA, soit une progression de 7,1%.

Les autres recettes se chiffrent à la somme de 1 549,9 milliards de FCFA en 2024 contre 1 382,0 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 12,2%.

Les recettes pétrolières représenteraient plus de 95,0% des autres recettes, soient 1 464,9 milliards de FCFA, en nette accroissement de 11,1% par rapport à l'année 2023, conséquence de l'impact des recettes issues de l'exploitation de gaz comptabilisées à 29,3 milliards de FCFA.

#### **En matière de dépenses**

Projetées à 2 088, 951 milliards de FCFA, les dépenses du budget de l'Etat sont en nette progression de 4,6% par rapport à son niveau de 2023, soit un montant correspondant à 91,3 milliards de FCFA.

Les dépenses budgétaires sont déclinées, par nature, ainsi qu'il suit :

les charges financières de la dette sont arrêtées à 225 milliards de FCFA, soit le même niveau qu'en 2023 ; les dépenses du personnel sont projetées à la somme de 435 milliards de FCFA contre 406,0 milliards de FCFA en 2023 ; les biens et services vont progresser de 10,5% en 2024 pour se situer à 210 milliards de FCFA contre 190,0 milliards de FCFA l'année passée ; les transferts sont prévus à 548,0 milliards de FCFA en 2024 contre 542 milliards de FCFA en 2023, soit une augmentation de 2,0% ; les dépenses d'investissement sont fixées à 461 milliards de FCFA contre 458 milliards de FCFA en 2024, correspondant à une légère augmentation de 3 milliards de FCFA. En moyens librement affectables, l'enveloppe est établie à 213 milliards de FCA. les autres dépenses sont projetées à 67 milliards de FCFA en 2024 contre 70 milliards de FCFA une année auparavant, ce qui correspond à une baisse de 3 milliards de FCFA.

#### **Les soldes budgétaires**

Le solde budgétaire global qui se dégage est de 536,130 milliards de FCFA contre 335,617 milliards de FCFA en 2023. Cet excédent budgétaire contribuera au financement des charges de trésorerie.

#### **La situation de financement et de trésorerie**

Les ressources et les charges de trésorerie prévues dans le budget pour l'année 2024 s'élèvent respectivement à 342,5 milliards de FCFA et 1 078,0 milliards de FCFA. Il se dégage un besoin de financement de 735,5 milliards de FCFA contre un déficit de trésorerie et de financement de 563,0 milliards de FCFA enregistré en 2023.

L'excédent budgétaire prévisionnel de 536,4 milliards de FCFA, ne permet pas de couvrir le déficit de trésorerie, laissant subsister un gap de financement de 199,1 milliards de FCFA.

La résorption de ce gap de financement se fera grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers, les partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux, dans le cadre du programme en cours conclu avec le FMI.

Ce projet de loi de finances, exercice 2024 prévoit plusieurs mesures d'accompagnement devant permettre la résolution des plusieurs problèmes relevés au cours des précédents exercices, au nombre desquelles :

L'institution au profit des communes de plein exercice d'une taxe sur les déchets plastiques destinée au financement des dépenses d'assainissement urbain ; Sur la question des rétrocessions des ressources des collectivités locales, organisation communautaires et internationales : un Comité interministériel de suivi et d'évaluation de la quote-part des recettes budgétaires destinées aux entités précitées sera mis en place pour les impôts synthétiques, alors que les autres impôts seront désormais reversés dans un compte séparés ouvert à la banque centrale au profit des collectivités locales ; le renforcement du dispositif d'exécution des dépenses d'investissement, notamment en matière de passation, d'approbation et de réalisation des marchés publics.

Après examen, et discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi de finances pour l'année 2024. Il sera transmis au Parlement pour

examen et adoption.

Enfin, le Ministre NGATSE a soumis à l'attention du Conseil des Ministres un projet de décret relatif aux modalités d'allocation des crédits budgétaires et de décaissement prioritaire des fonds au profit des établissements scolaires d'enseignement technique, professionnel et de formation qualifiante.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation, l'Etat transfère des missions et des compétences aux collectivités locales. On peut citer les principaux services sociaux, notamment l'enseignement de base. Le décret en examen fait suite au décret du 29 octobre 2022, qui a fixé les conditions d'allocation des crédits budgétaires et de décaissement au profit des établissements d'enseignement général et les formations sanitaires de base.

Il s'agit ici d'étendre la mesure aux autres établissements d'enseignement de base. Le projet de décret institue une formule d'allocation budgétaire qui inclut des paramètres fixes et variables, ces dernières prenant en compte les spécificités de ces enseignements, par exemple les fournitures scolaires.

Après examen et discussion, le Conseil des Ministres a adopté le projet de décret relatif aux modalités d'allocation des crédits budgétaires et de décaissement prioritaire des fonds au profit des établissements scolaires d'enseignement technique, professionnel et de formation qualifiante.

## II/- Communication.

Enfin, le Conseil des Ministres a suivi une communication de M. Firmin AYESEA, Ministre d'Etat, Ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, relative aux mesures d'accompagnement à la suite de l'augmentation des prix à la pompe des produits pétroliers.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme économique et financier triennal, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) conclu avec le Fonds monétaire international, et dans l'optique de permettre à notre pays de disposer des ressources financières nécessaires à la conduite de grands projets structurants, notamment les projets sociaux (santé, éducation, protection sociale), il a été convenu de la réduction progressive des subventions sur les produits pétroliers mis en vente au Congo.

Une première augmentation, fixée à 5%, des prix des produits pétroliers à la pompe a été décidée avec effet au 15 janvier 2023. En vue de renforcer cette dynamique, il a été procédé le 1er juillet 2023 à une deuxième augmentation du prix du supercarburant à la pompe, qui est alors passé de 625 à 775 frs CFA, soit une hausse de 25%.

Dans le cadre du respect des engagements pris par les pouvoirs publics, une augmentation de 25% du prix du gazole interviendra courant ce mois d'octobre 2023. Dans le souci d'atténuer les effets de ces augmentations successives, le Président de la République avait instruit le Premier ministre, chef du gouvernement et les Ministères concernés, d'évaluer l'impact de ces mesures tout en proposant des mesures susceptibles d'en atténuer l'impact sur les populations en général et sur le panier de la ménagère en particulier.

Dans le cadre d'une démarche participative et inclusive, la commission interministérielle mise en place par le Premier ministre, chef du gouvernement, a engagé des concertations avec les groupements professionnels, notamment l'intersyndicale des transporteurs, mais également Unicongo et la Chambre de commerce de Brazzaville.

Il ressort de l'ensemble de ces concertations, ainsi que des évaluations faites, que les six indicateurs essentiels (produits alimentaires, santé, éducation, transports...) retenus pour évaluer l'impact de ces hausses sur la consommation des ménages traduisent une tendance globale à l'inflation. Cette tendance a été aggravée par la persistance des effets du conflit russo-ukrainien sur la hausse du prix des produits importés. Afin de pallier les effets de cette situation, le gouvernement a pris des mesures d'accompagnement au moment des deux précédentes hausses du carburant, pour un coût de 19 milliards de frs CFA pour la première et de 22 milliards de frs CFA pour la deuxième.

D'autres mesures d'accompagnement avaient été parallèlement mises en œuvre par le gouvernement. On peut citer : gestion de la catastrophe de Mvougouti, traitement des érosions dans les grandes villes, aménagement de voiries urbaines, etc.

Pour tenir compte de la hausse attendue et en cours du prix du gazole, le

Conseil des Ministres a donc, sur rapport du Ministre d'Etat AYESEA, entériné les mesures d'accompagnement et d'atténuation suivantes :

### Mesures immédiates et/ou à court terme.

#### Education :

Suppression de la contribution des parents d'élèves et prise en charge des bénévoles et agents communautaires de l'enseignement ; Octroi généralisé des manuels scolaires à tous les élèves du primaire ; Accélération du traitement des dossiers d'octroi des bourses des étudiants et mise en œuvre attendue de leur paiement régulier ;

#### Transports :

Mise en place dans les meilleurs délais de sociétés publiques de transport urbain à Brazzaville et Pointe-Noire, en partenariat avec des sociétés privées ; Réguler les trajets et itinéraires des bus en vue de protéger le secteur des transports privés urbains ; Suppression définitive de la taxe de roulage ; Résoudre la problématique du tarif des péages en négociant une baisse des tarifs avec la société compétente (Congolaise des Routes) ; Etendre au transport fluvial les mesures prises, à savoir : réduction de 50% de la redevance annuelle d'exploitation des bateaux et des droits d'accostage ; baisse de 20% des droits du trafic journalier, baisse de 50% de la contribution à la patente et de la moitié des droits de séjour à quai ; Faire respecter les procédures de délivrance du certificat médical et réexaminer les coûts de renouvellement du permis de conduire ; Réglementer le transport public des passagers sur les motocycles, en concertation avec les collectivités locales concernées. Il s'agira notamment des conditions de sécurité et d'assurance, du port de l'uniforme et d'un numéro matricule, etc. ; Suppression des droits de stationnement institués par certains départements (Cuvette, Sangha) ; Suppression de l'obligation de transport public instituée dans certains départements (Niari) ; Faire respecter la libre-circulation des personnes et des biens aux frontières, conformément à l'acte additionnel CEMAC ; Accélérer les travaux des commissions relatifs à l'optimisation du processus de sortie des conteneurs au Port autonome de Pointe-Noire (réduction du temps de passage portuaire dans le traitement des conteneurs) ;

#### Santé et protection sociale :

Rendre opérationnelle dans les meilleurs délais la Caisse d'Assurance Médicale Universelle (CAMU), afin de prendre en charge de manière effective les populations pour les pathologies et soins de santé du quotidien : césarienne, paludisme, VIH-SIDA, tuberculose, hypertension artérielle, diabète et insuffisance rénale ; Elargir le nombre de bénéficiaires des indemnités permettant de financer des activités génératrices de revenu ; Rendre effectif le programme national des filets sociaux.

### Mesures à moyen et long terme.

Le Conseil des Ministres a instruit les autorités compétentes à s'assurer du fait que les ressources dégagées par la baisse des subventions soient affectées, réservées et même sanctuarisées afin de mener les actions suivantes en faveur des populations :

Relance du projet d'hydraulique rurale (Eau pour tous) : Réfection et construction des pistes rurales et agricoles ; Entretien, dragage et balisage des rivières ; Mise en place de projets communautaires et revitalisation du tissu villageois ; Réfection et construction des infrastructures de désenclavement ; Réactivation des services de cuisines hospitalières ; Amélioration des conditions de vie dans les internats, les restaurants et cantines scolaires et universitaires ; Augmentation et amélioration des capacités d'accueil des élèves et étudiants ; Accompagnement significatif des entreprises, notamment grâce à la promotion de la bourse de sous-traitance.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le Président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 13h45.

### Fait à Brazzaville, le 7 octobre 2023

**Le Ministre de la Communication et des Médias,**

**Porte-parole du Gouvernement,**

**Thierry Lézin MOUNGALLA/-**

## AGROFORESTERIE

# Le PANC consolide sa stratégie de communication

Les spécialistes en communication des projets de la Banque mondiale et ceux de la Banque africaine de développement (BAD) ainsi que les techniciens de la direction de la communication et de la vulgarisation du ministère de l'Économie forestière ont contribué à la consolidation, le 6 octobre, à Brazzaville, de la stratégie de communication du Projet agroforesterie Nord Congo (PANC) à l'issue d'un atelier coordonné par Corine Victorine Ondzé Dickelet.

Le budget prévisionnel de ce plan de communication est estimé à cent-dix-huit millions de FCFA, couvrant la période 2023-2027. « En raison de la diversité des acteurs et de leurs intérêts et préoccupations spécifiques pour l'information et la communication sur le projet et ses activités, l'Unité de gestion du projet a élaboré la stratégie de communication qui est assortie d'un cadre de mise en œuvre pour la période 2023-2027. Afin que ce budget prévu soit validé, il faut que le projet ait l'avis de non objection de la Banque mondiale qui assure l'administration des fonds », a rappelé Austève Xavier Ngamouyi, spécialiste en sauvegarde sociale et communication du PANC.

Outre le budget, ce plan de communication du PANC définit également les cibles, les objectifs à atteindre, les activités à mener par cible, les canaux d'informations et les résultats attendus. Ce document qui a suscité l'attention des participants aidera le projet à atteindre ses objectifs et à garantir la fluidité de l'infor-



mation en interne et en externe. Les activités de communication du PANC constituent une partie importante de l'exécution du projet et, par conséquent, requièrent une planification minutieuse ainsi que des ressources appropriées.

« Je suis satisfaite parce que ce document est très important car il intègre les stratégies de base du projet. Il fallait, pour nous réunir, les spécialistes en communication des projets

des bailleurs de fonds et du ministère de tutelle. Nous qui avons des cibles parfois sans niveau d'études, il faut que nous adaptions notre stratégie de communication à la situation de chaque cible », a indiqué Corine Victorine Ondzé Dickelet, coordonnatrice du PANC. La promotion de l'agroforesterie constitue un véritable défi à relever dans un contexte de changement climatique qui interpelle sur la nécessité de

concilier l'économie, le social et l'environnement. Elle contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire, à la diversification économique et à la protection des forêts.

Le Projet agroforesterie Nord Congo couvre les départements de la Sangha et la Likouala et se charge de renforcer l'agriculture climato-intelligente et les pratiques de conservation dans les séries de développement communautaire. Il va impliquer

les populations locales et autochtones dans l'agroforesterie climato-intelligente et la gestion durable des ressources forestières.

En rappel, ce projet conclu par le gouvernement de la République du Congo avec l'Association internationale de développement agissant en qualité d'agent d'exécution du Programme d'investissement forestier est placé sous la tutelle du ministère de l'Économie forestière. Il a un budget de 15,58 millions de dollars US (environ 8 milliards de francs CFA) constitué d'un don de 3,575 millions de dollars US et d'un prêt de 12 millions de dollars US.

Approuvé le 8 février 2022, le projet est entré en vigueur le 18 août 2022 et va se clôturer le 31 janvier 2027. Les principales activités prévues concernent : l'installation de huit pépinières et la production des plants (cacao, bananiers, arbres fruitiers et essences forestières), l'appui à l'agroforesterie, l'apiculture, le maraîchage, le paiement des services environnementaux au profit des ménages et des individus.

**Fortuné Ibara**

## EDUCATION

## Des mesures favorables aux enseignants communautaires



Des mesures annoncées pour le secteur éducatif./Adiac

Dans le secteur de l'éducation, le gouvernement a annoncé des mesures à mettre en place dans l'immédiat et ou à court terme lors du Conseil des ministres du 7 octobre. « Suppression de la contribution des parents d'élèves et prise en charge des bénévoles et agents communautaires de l'enseignement », indique le compte rendu dudit conseil. Cette mesure va soulager les parents d'élèves qui contribuent financièrement pour payer les bénévoles qui dispensent des enseignements dans plusieurs écoles de l'arrière-pays.

L'autre mesure, c'est l'octroi généralisé des manuels scolaires à tous les élèves du primaire. Il convient de souligner que les programmes scolaires réaménagés, concernant les niveaux CP1 et CP2 pour le primaire, sont entrés en vigueur depuis l'année scolaire passée avec le concours du Programme d'appui à l'amélioration du système éducatif qui vient de toucher à sa fin. La distribution gratuite qui avait déjà commencé sera donc élargie.

Il n'y a pas que les enseignants bénévoles et les élèves du primaire qui sont concernés par des mesures annoncées. L'accélération du traitement des dossiers d'octroi de bourses des étudiants et la mise en œuvre attendue de leur paiement régulier sont aussi prévues.

**Rominique Makaya**

## JED

## Clôture de la troisième édition de l'atelier vacances

L'épilogue de la troisième édition de l'atelier vacances « Filles Lelo-femmes Lobi » a été marqué par la remise, le 8 octobre, à Brazzaville, des certificats de participation aux vingt-deux apprenantes. Les organisateurs de cette activité ont pris rendez-vous avec les prochaines postulantes pour la quatrième édition.



La photo de famille des apprenantes./Adiac

Le concept « Filles Lelo-Femmes Lobi » est une initiative de la Fondation Jeunesse-éducation-développement (JED) que dirige la députée Esther Ahissou Gayama. Au cours de la troisième édition qui vient de baisser ses rideaux, les apprenantes ont suivi le développement des thèmes aussi riches que variés se rapportant à l'histoire de l'Afrique et du Congo ; à l'hygiène corporelle et la sexualité ; à la connaissance des emblèmes et armoiries du Congo ; à l'initiation à la lecture ; aux notions d'instruction civique et du civisme ;

à la violence en milieu scolaire. Ainsi, une dizaine de cadres de divers horizons a été mobilisée pour développer ses thèmes. Avant la remise des attestations de participation aux apprenantes, les invités ont suivi un documentaire qui a fait le résumé de plus de deux semaines d'apprentissage, du 25 août au 9 septembre, ponctuées par des excursions et des visites diverses. Durant le déroulement de la cérémonie de clôture de l'atelier vacances, deux apprenantes ont pris la parole pour louer cette initiative

de la présidente de JED. L'une d'entre elles, Cynthia Ebongo, a remercié les encadreurs pour leur dévouement et leur disponibilité. Elle a, en outre, invité l'initiatrice à poursuivre son projet afin de contribuer à l'émancipation de la femme de demain.

De son côté, au nom de tous les apprenantes, Messie Benakazi s'est engagée à mettre en pratique les notions apprises au cours de cet atelier vacances avant d'interpeller les pouvoirs publics à soutenir ce projet.

**Roger Ngombé**

## ISRAËL-PALESTINE

## L'autre escalade

La guerre en Ukraine a tenté de faire oublier le brasier du Proche-Orient. Qui répond que non, c'est une méprise !

Ancienne, permanente, éternelle, la crise israélo-palestinienne s'endort de temps en temps, parfois longuement, puis comme un volcan récalcitrant se réveille, crache du feu et des larves fumantes. De la sueur, des larmes, du sang, tout ce qui décrit l'horreur, la grande horreur et l'insoutenable désarroi.

Après un répit de quelques années - les dernières pertes en vies humaines de part et d'autre remontant à 2014-, alors que le contexte international marqué par la guerre en Ukraine l'avait éloigné de l'actualité, ce conflit a rebondi le 7 octobre. Les brigades palestiniennes du Hamas, au pouvoir et actives dans l'étriquée bande de Gaza, ont porté un assaut inédit contre le territoire d'Israël causant des centaines de morts, des milliers de blessés et faisant de nombreux otages.

La riposte des forces israéliennes est à la mesure de l'émoi, de l'incompréhension et de la colère suscités par cette intrusion dont les conséquences sont inimaginables des deux côtés. En raison de cette situation explosive, l'apaisement induit par les récents rapprochements entre Israël et certains Etats arabes va être lourdement affecté comme l'indiquent les réactions enregistrées depuis lors : des condamnations, des soutiens, des voix « neutres », tout à fait dans la droite ligne des prises de position habituelles sur les questions géostratégiques de notre vieux monde.

Il faudra sans doute longtemps pour que le calme revienne entre les deux camps. N'ayant jamais inscrit la coexistence pacifique dans le cours de leurs relations, Israéliens et Palestiniens vont encore compter leurs morts, le temps de réaliser si dans le brouhaha des détonations des obus et du crépitement des armes, il sera encore possible d'écouter pleurer sous les décombres d'un mur éventré un enfant grièvement blessé, un vieillard amputé du bras, une femme enceinte touchée au ventre.

Comme dans l'autre conflit interminable de l'est de l'Europe, entre la Russie et l'Ukraine, il va manquer des colombes pour œuvrer au rapprochement des vues entre les belligérants. Au contraire on écouterait dire chez les uns et chez les autres qu'il faut foncer sur la proie, l'éprouver jusque son cœur lâche, que son corps se pétrifie. Les mots vont façonner les maux.

Depuis un moment les ressentiments, pour certains très anciens, entretenus ou exacerbés, ont rangé la diplomatie loin des sentiers porteurs d'espérance. Elle a été doublée par la rage de punir, de braver, d'humilier, de détruire, d'anéantir et vaincre. Partout, une seule victime, les populations civiles.

Qui pour aider la vie à s'apaiser ? Qui pour aider les gens à se parler, si pas directement, à pouvoir le faire par institution ou personne interposée. Qui ?

Gankama N'Siah

## Plusieurs pays évacuent leurs ressortissants

Alors que les combats se poursuivent entre les forces israéliennes et la branche armée du Hamas, plusieurs pays cherchent à rapatrier leurs citoyens.

Le Népal a annoncé que dix de ses ressortissants avaient péri dans l'attaque du Hamas dans le sud d'Israël, et de nombreux autres ont été blessés. Les Népalais décédés étaient de jeunes étudiants de l'université du Kibbutz Alumim, située à quelques kilomètres seulement de la bande de Gaza. Sur les 17 Népalais qui y étudiaient, dix sont morts, selon Katmandou, plusieurs autres blessés, et un est pour l'instant porté disparu.

En tout, 265 Népalais étudient en Israël, pour l'essentiel dans le cadre du programme de coopération agricole d'un an appelé « Learn and earn », qui permet à ces jeunes d'améliorer leurs techniques d'agriculture et d'élevage avant de rentrer au pays. Pour l'heure, l'ambassade du Népal essaie d'identifier ceux qui veulent rentrer à présent.

L'Inde, également, s'inquiète pour ses milliers d'étudiants présents en Israël. Le pays cherche à protéger ses 18 000 étudiants déployés dans l'État hébreu. Pour l'instant, aucun d'entre eux n'aurait été blessé, mais New Delhi affirme tout faire pour les rapatrier au plus vite du pays en guerre. Le ministère grec des Affaires étrangères a aussi annoncé dimanche œuvrer pour le rapatriement de « 149 touristes grecs » bloqués en Israël.

À l'instar de nombreuses compagnies aériennes européennes, l'opérateur grec Aegean Airlines a annoncé samedi l'annulation de ses vols vers et depuis Israël pour 48 heures, « pour cause de récents développements » dans la région. Pour sa part, la compagnie aérienne israélienne El Al a multiplié ses vols au départ

d'Athènes vers Israël et vice versa. De son côté, le Brésil a mobilisé au moins six avions pour rapatrier ceux désirant quitter Israël et les Territoires palestiniens.

Le gouvernement polonais craint également pour la sécurité de ses ressortissants. Deux avions militaires ont été envoyés vers l'aéroport de Tel-Aviv. Environ 200 touristes polonais vont pouvoir être évacués d'Israël. Les autorités polonaises s'inquiètent en particulier pour huit étudiants d'une école de musique qui étaient sur place pour des concerts. Le ministre de la Défense nationale a donc fait le choix d'envoyer des avions militaires pour rapatrier ses citoyens. Des avions qui pourront faire face à une potentielle attaque grâce à leur système d'alarme et de défense. Les pilotes ont aussi été choisis pour être capables d'atterrir si la situation se complique à l'aéroport. Ces avions devraient emmener ces touristes en Grèce avant de pouvoir rentrer en Pologne.

Du côté de la France, au moins huit Français seraient disparus, ou décédés ou pris en otage par le Hamas, a signalé le député des Français de l'étranger, Meyer Habib, dont la circonscription comprend Israël. Le Quai d'Orsay avait annoncé qu'une Française avait été tuée à la suite de l'attaque du Hamas. L'ambassade de France en Israël a également posté un message sur son compte X pour préciser à ses ressortissants que l'aéroport Ben Gourion reste ouvert. Par ailleurs, la compagnie aérienne air France a annoncé la suspension jusqu'à nouvel ordre de la desserte de Tel-Aviv.

Yvette Reine Nzaba





## Hausse du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> Semestre 2023.

**A**u cours du premier semestre 2023, la SCG-Ré a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de **24,29%**, soit **13.282 milliards de FCFA** en juin 2023, contre **10.686 milliards de FCFA** en Juin 2022.

Cette performance s'explique par l'augmentation de **46%** des Cessions Commerciales, et l'ouverture des différents bureaux de souscriptions en Afrique, notamment la succursale de la SCG-Ré à Kigali « **KRO** », le Bureau Régional de la SCG-Ré à Abidjan « **ARO** », le Bureau Régional de Libreville « **LRO** » et celui du **Siège**.

De plus, cette hausse est le fruit de la diversification du portefeuille de l'entreprise et de sa gestion rigoureuse des risques, renforçant la confiance des cédantes en sa capacité à régler les sinistres. C'est ainsi que la charge de sinistres a évolué de **153,60%** pour atteindre **2,4 milliards de FCFA**, tandis que les produits financiers de l'entreprise ont évolué de **79,03%**, soit **67,3 millions de FCFA**.

Il est à noter qu'après sa double opération d'Appel Public à l'Épargne et d'Introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique, la SCG-Ré a tenu sa première Assemblée Générale le 28 juillet 2023, réunissant à la fois de nouveaux actionnaires cotés à la BVMAC (flottants) et des actionnaires anciens (historiques).

Réunis en session ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, affecté le résultat bénéficiaire de **1,442 milliards** et donné quitus aux Commissaires aux Comptes aux Administrateurs et à la Direction Générale pour l'exercice concerné.

Les performances financières de la SCG-Ré en 2022 ont connu une hausse significative. Le chiffre d'affaires a atteint **17,7 milliards de FCFA**, enregistrant une augmentation de **21%** par rapport à 2021. La charge de sinistres a baissé, passant de **3,6 milliards de FCFA** en 2021 à **4,2 milliards de FCFA** en 2022.

Les produits financiers ont connu une croissance de **8%** par rapport à 2021, passant de **403 millions de FCFA** à **435 millions de FCFA**. Le résultat net a également progressé de **42%** pour atteindre **1,4 milliard de FCFA** contre **1,02 milliard de FCFA** en 2021. Cette performance a permis à la SCG-Ré de distribuer un dividende de **905 millions** aux actionnaires, soit **724 FCFA** par actions.



**SIEGE SOCIAL**

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer / 1er étage / Palier gauche **B.P. : 6757 / Libreville, Gabon**  
**Email : infos@scg-re.ga Tél. : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81 - 011 74 80 83 - 011 74 80 84 - 011 74 80 85 - Fax : (+241) 011 74 80 82**  
**Suivez-nous sur :   [www.scg-re.ga](http://www.scg-re.ga)**





## AFFAIRE SALOMON IDI KALONDA

## L'Asadho et Justicia Asbl dénoncent un règlement de compte politique

Pour l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et Justicia Asbl qui s'appuient sur certains faits constatés dans cette affaire, tout était mis en œuvre pour éliminer politiquement ce proche de Moïse Katumbi par des hommes proches du pouvoir en place.

Lors d'un point de presse tenu le 7 octobre à Kinshasa, deux organisations de promotion et de protection des droits humains basées en RDC, l'Asadho et Justicia Asbl, qui suivent avec attention la situation des droits humains en RDC à l'approche des élections générales du mois de décembre prochain, ont exprimé leurs inquiétudes face à la détérioration des libertés publiques en cette même période et des poursuites judiciaires montées de toutes pièces contre les opposants politiques et journalistes. L'Asadho et Justicia Asbl ont épinglé le cas du conseiller principal de l'opposant Moïse Katumbi et membre du parti politique Ensemble pour la République, Salomon Idi Kalonda.

## Des proches du chef de l'Etat dans le dossier

Pour ces deux ONG, en effet, les poursuites engagées contre Salomon Idi Kalonda, sous le dossier RP 347/23, sont un véritable règlement de compte politique instrumentalisant le pouvoir judiciaire. « Il nous revient des sources proches du dossier et des documents compulsés que M. Salomon Idi faisait déjà l'objet d'une filature orchestrée par l'ambassadeur itinérant du chef de l'Etat pour le Grand Katanga, M. Dany Banza Maloba, à travers un certain Patrick Nyundo, agent de l'Agence nationale des renseignements (ANR) et conseiller principal en matière de sécurité du Premier ministre », ont fait observer ces organisations.

Pour l'Asadho et Justicia Asbl, ces poursuites seraient consécutives à un



Me Jean-Claude Katende et Me Timothée Mbuya devant la presse/Adiac

message publié par Salomon Kalonda en date du 21 mai 2023, qui aurait provoqué la colère des caciques du régime. « Des instructions claires pour son arrestation auraient été données. Le meilleur prétexte a, donc été, la perte d'une arme de guerre, abusivement attribuée à Salomon Idi Kalonda, alors qu'elle appartenait au garde du corps de Matata Ponyo lors du sit-in réprimé le 25 juin 2023 devant la Céni », ont souligné ces organisations.

## Un appât en vue d'appréhender l'homme

L'Asadho et Justicia Asbl s'étonnent que, comme par miracle, l'infraction de port illégal d'arme sur base de laquelle Salomon Kalonda avait été arrêté ait été rejeté. De l'avis de ces deux organisations, cette infraction n'était juste qu'un appât en vue d'appréhender ce conseiller de Katumbi. Alors que d'autres faits lui reprochés ne sont que des messages ordinaires

trouvés sur son téléphone, sans aucune incidence sur la sécurité ou la sûreté du pays, échangés avec les responsables rwandais rencontrés lors des réunions à l'Union africaine alors que le président Tshisekedi dirigeait cette organisation continentale et était en bons termes avec le président rwandais Paul Kagame. « M. Salomon Idi Kalonda faisait souvent partie de la délégation du président de la République », ont soutenu l'Asadho et Justicia Asbl.

## Des pièges avérés

Pour l'Asadho et Justicia Asbl, des messages impliquant le conseiller principal du Premier ministre et pour lesquels il avait avoué, lors de l'audition, avoir été mandaté par l'ambassadeur Dany Banza pour piéger Salomon Idi Kalonda, en lui envoyant certains messages et en sollicitant ses commentaires, ne sont que des pièges tendus selon une planification précise. « Le message incriminé particu-

lièrement est celui où le conseiller principal du Premier ministre lui transmet une photo des tenues militaires actuellement portées par les éléments de la Garde républicaine. Une photo qu'il avait refusé de commenter », précisent les deux ONG. Les deux organisations dénoncent également les faits qu'après que ce conseiller principal du Premier ministre et l'ambassadeur Dany Banza aient été entendus sur procès-verbal, aucune de ces personnes ne soit poursuivie et le procès-verbal d'audition de Dany Banza soit introuvable au dossier. « L'Asadho et Justicia Asbl estiment que tout a été mis en œuvre par des hommes politiques pour éliminer politiquement Salomon Idi Kalonda avec l'aide de la justice. Le procès de M. Salomon Idi Kalonda n'est pas un procès judiciaire, mais un procès politique comme cela est bien démontré ci-dessus », se sont convaincues ces deux organisations. Et de noter que

ce procès est similaire à celui de M. Fortunat Biselele, qui était incriminé pour des messages échangés avec les responsables rwandais alors que le président Tshisekedi était en bons termes avec le président Kagame.

## L'état de santé dégradant de l'accusé

En dehors de ces considérations, l'Asadho et Justicia Asbl ont également exprimé leurs inquiétudes quant à l'état de santé de Salomon Idi Kalonda qui, selon les deux organisations, se détériore chaque jour. « Les soins qui lui sont administrés actuellement ne sont pas de nature à lui apporter la guérison dont il a besoin. Il y a urgence à ce qu'il ait droit aux soins conséquents, au vu de son état de santé », ont insisté ces deux ONG lors de ce point de presse tenu par Mè Jean-Claude Katende et Mè Timothée Mbuya, leurs présidents respectifs.

Pour faire justice, l'Asadho et Justicia Asbl disent attendre du président de la République et chef de l'Etat, de veiller à ce que la justice ne soit pas utilisée pour régler les comptes aux acteurs politiques. Le président de la Cour militaire de la Gombe, devant laquelle comparait Salomon Kalonda, est lui, exhorté à constater qu'il s'agit d'un dossier purement politique monté pour régler des comptes à un acteur politique; à acquitter l'accusé et à le libérer. Ces ONG attendent de lui, au préalable et dans l'immédiat, d'accorder la liberté provisoire à Salomon Idi Kalonda en vue de lui permettre de faire soigner.

Lucien Dianzenza

## LANCEMENT DE LA PRODUCTION DE LA BIÈRE HEINEKEN

BRASCO lance la production de la bière Heineken en bouteille retournable au Congo.

**BRAZZAVILLE** - La société brassicole BRASCO, acteur économique majeur implanté en République du Congo depuis 1952, annonce que la marque de bière Heineken est désormais produite en bouteille retournable. Le lancement implique un investissement de **3,3 millions d'euros (2,2 milliards FCFA)** dans des équipements de brassage et d'embouteillage de pointe et la formation de plus de 50 collaborateurs aux meilleures techniques de brassage.

En optant pour l'introduction de bouteilles retournables, BRASCO réduit ses coûts d'emballage et d'importation, ce qui se traduit par une baisse du prix. Cette double approche permet à BRASCO de



proposer à ses clients la bière Heineken à un prix plus abordable de **500<sup>FCFA</sup>**, tout en démontrant son engagement en faveur de la durabilité environnementale par l'utilisation de bouteilles réutilisables.

Dans le cadre de ce lancement, toutes les bouteilles de bière Heineken seront dorénavant réutilisables, un pas important pour la préservation de l'environnement et la transition vers une réduction

des émissions de CO2 de BRASCO. Avec ce lancement, la République du Congo rejoint la liste des pays africains dans lesquels la marque Heineken est brassée.

**François Gazania**, Directeur Général de BRASCO, a déclaré : « Le lancement de la production au Congo de cette bière appréciée dans le monde entier est une étape cruciale dans notre engagement envers le développement économique, social et environnemental du pays. BRASCO est heureux de mettre à la disposition de nos consommateurs cette marque de qualité mondialement reconnue. Nous resterons fidèles à notre engagement envers la qualité et l'excellence qui font la renommée de notre marque. »

**À propos de Brasco :** Brasco est l'une des premières entreprises brassicoles de la République du Congo. Née de la fusion de deux groupes internationaux en 1994 (HEINEKEN et CFAO), Brasco n'a cessé de se développer depuis, pour répondre à la demande de consommateurs avisés et exigeants. Nous disposons de quatre sites à travers le pays, deux brasseries à Brazzaville et Pointe-Noire, et deux centres de production à Dolisie et Oyo. Brasco emploie près de 800 personnes et 500 sous-traitants répartis sur l'ensemble des sites de l'entreprise. Grâce à nos deux sites de distribution, nous mettons nos produits à la disposition de plus de 30 000 points de vente dans tout le pays.



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

## ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)

PRÉSIDENTIELLE DE DÉCEMBRE 2023

# Félix Tshisekedi a déposé sa candidature

Le président Félix Tshisekedi a décidé de renouveler son bail à la tête du pays en déposant officiellement, le 7 octobre, sa candidature à la Ceni.



Le président Félix Tshisekedi au bureau de la Ceni/DR

Il était, dans l'ordre d'arrivée, le seizième postulant à se faire enregistrer par le Bureau de traitement et de réception des candidatures (BRTC) de la Ceni. L'ambiance était électrique. Le président sortant qui s'est fait accompagner de son épouse, de quelques têtes couronnées de

**«Le Congo c'est une nation. Le Congo, c'est un peuple qui a besoin de paix et nous travaillons à lui ramener la paix, nous travaillons à lui donner du pain grâce à un programme très ambitieux de transformation agricole»**

l'Union sacrée et d'une foule immense constituée des partisans de l'Udps et alliés, n'a pas mis

beaucoup de temps dans les locaux de la Centrale électorale. L'acte de dépôt de la candidature

entrevoir les perspectives de son développement. «Le Congo c'est une nation. Le Congo, c'est un

peuple qui a besoin de paix et nous travaillons à lui ramener la paix; nous travaillons à lui donner du pain grâce à un programme très ambitieux de transformation agricole» a-t-il ajouté. Félix Tshisekedi s'en est, par ailleurs, pris aux candidats fabriqués par l'Occident et à la solde des impérialistes qui cherchent à introduire dans le pays des concepts dangereux tels que celui du Genre, ou mieux, d'orientation sexuelle. Il a dénoncé leur cabale et en a appelé à la conscience populaire pour barrer la route à ces impérialistes et à leurs patins qui n'ont d'autre objectif que de piller les ressources du Congo et de l'appauvrir.

Le président Félix Tshisekedi a terminé par exhorter les Occidentaux à tisser des partenariats publics-privés avec la RDC répondant aux desideratas du peuple congolais à l'instar de ce qui est en train d'être fait avec les États-Unis, la Chine, la Turquie, le Japon, les Emirats arabes unis etc. La journée s'est achevée par une marche à pied improvisée par le président Félix Tshisekedi sur le boulevard du 30 juin, accompagné par une cohorte des Kinois enthousiasmés et visiblement acquis à la cause de celui qui porte désormais leurs espérances.

**Alain Diasso**

## Plus d'une vingtaine de candidatures recensées par la Ceni

Le processus électoral est entré dans sa phase décisive avec la finalisation, le 8 octobre, de la réception, par les bureaux de la Ceni, des candidatures à la présidentielle de décembre 2023.

Près de 40 millions d'électeurs sont attendus aux urnes pour élire le prochain président de la République dans un scrutin à un seul tour pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Il n'y aura donc pas de glissement comme l'entrevoyaient certaines mauvaises prédictions. Sur la ligne de départ, ils sont vingt quatre à avoir été officiellement enregistrés par la Ceni dont une seule femme, Marie-Josée Ifoku, déjà candidate il y a cinq ans.

Sans surprise non plus, le camp de l'ancien président, Joseph Kabila, n'a pas déposé de dossier. Le FCC continue, en effet, à boycotter le processus électoral tant que ses exigences ne seront pas prises en compte, c'est-à-dire, une Ceni inclusive, une Cour constitutionnelle équilibrée et une loi électorale beaucoup plus équitable. Qu'à cela ne tienne. Le processus électoral se poursuit sans les affidés de Joseph Kabila.

Les candidats recensés se disent prêts à solliciter les suffrages des Congolais, chacun se prévalant d'une assise électorale importante. Mais pour atteindre le sommet de la pyramide, il faudra batailler dur car le challenge

électoral est loin d'être un fleuve tranquille. Candidat à sa propre succession, Félix-Antoine Tshisekedi sait que sa deuxième mandature ne lui sera pas offerte sur un plateau d'argent nonobstant le fait qu'il compte à son actif plusieurs projets à impact visible, initiés, exécutés et achevés sur l'ensemble du territoire national. Il lui faudra capitaliser ces acquis à travers un argumentaire qui ne laisse pas de place au doute. Son discours devrait susciter des espérances autour d'un projet social censé brasser toutes les préoccupations des Congolais.

Sur la ligne de départ, chacun des candidats se prévaut des compétences nécessaires que justifie un profil à la hauteur de l'enjeu. Mais, il n'en demeure pas moins vrai que le président sortant part avec un léger avantage. Bénéficiant du soutien de la coalition au pouvoir, mais aussi, de celui de quelques têtes couronnées de la scène politique congolaise telles que Jean Pierre Bemba, ou encore, Vital Kamerhe, le président Félix Tshisekedi est, sauf surprise, sur la voie de sa réélection. En face, il y a les autres candidats présidents qui n'entendent pas



faire de la figuration. Estimant que le bilan de Félix Tshisekedi est un grand gâchis en termes de gestion, ses concurrents jouent des coudes pour lui succéder. Cependant, l'éparpillement de leurs candidatures joue en leur défaveur.

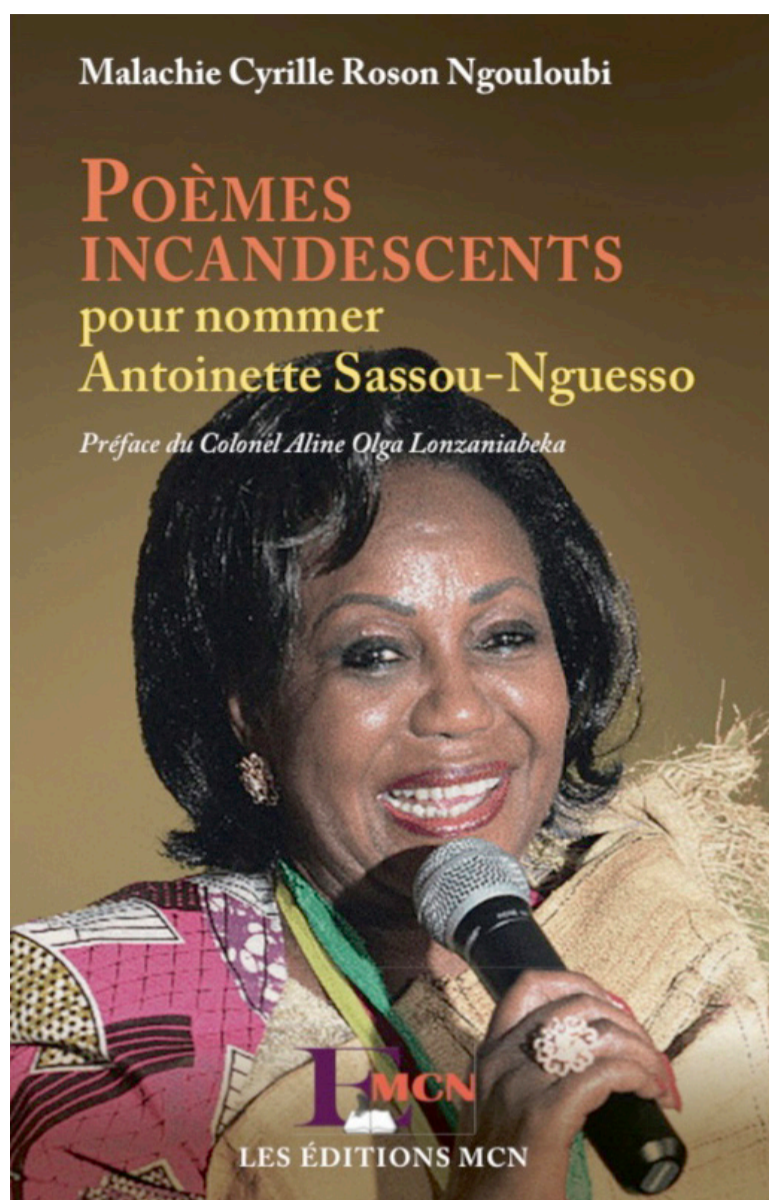
Et considérant le poids politique de certains d'entre eux, les

éventuelles alliances et regroupements d'intérêts sont inévitables pour espérer pencher la balance de leur côté. Toutefois, la candidature de Denis Mukwege, l'homme qu'on n'attendait peut-être pas, risque de rabattre les cartes. Populaire auprès de la société civile mais sans parti structuré pour le soutenir, le gy-

nécologue congolais peut néanmoins se révéler un trouble-fête si jamais il parvenait à fédérer les tendances autour de sa personne. Un scénario peu probable qui symbolise la difficulté, tant pour les candidats issus de la société civile que pour ceux des partis politiques, de parler un même langage.

Selon la loi électorale, la Ceni a désormais quinze jours pour publier sa liste provisoire et l'envoyer à la Cour constitutionnelle qui aura aussi quinze jours pour trancher les contentieux et valider la légalité des candidatures. C'est seulement au plus tard le 8 novembre prochain, que les choses pourront se préciser pour les candidatures avalisées par la Ceni. La liste définitive sera, quant à elle, publiée le 18 novembre, à la veille du début de la campagne électorale. En somme, l'essentiel est que tous les acteurs politiques et les parties prenantes s'engagent à garantir un processus électoral juste et équitable. De sorte que le vainqueur de la présidentielle de décembre soit celui que le souverain primaire aura véritablement choisi et non le contraire.

**A.D.**



## LIVRE

## Le charme et l'altruisme d'Antoinette Sassou N'Guesso clamés dans un recueil de poèmes

Intitulé « Poèmes incandescents pour nommer Antoinette Sassou N'Guesso », le nouveau recueil de Malachie Cyrille Ngouloubi met en avant la beauté, la sagesse, le leadership et la générosité de la première dame.

Derrière les mots de l'auteur se cache une véritable reconnaissance sociale du poète à l'égard des personnages engagés et soucieux ; ces êtres qui forgent les symboles d'une nation dans les limbes, mettent en scène l'égalité entre les races et parachèvent la conquête en redonnant l'espoir de vie à leur communauté.

Ainsi, après avoir rendu hommage au chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso dans son récent recueil de poèmes paru il y a quelques mois aux éditions MCN, Malachie Cyrille Ngouloubi a prolongé son inspiration en se focalisant cette fois-ci sur l'épouse. Selon lui, si pour certains, immortaliser les héros, c'est construire pour eux des monuments, pour d'autres, en revanche, c'est leur tailler des statues honorifiques.

« En notre qualité de descendant/ témoin d'un siècle lumineux aux

éclipses littéraires, nous croyons aux mots, à leur alchimie, à leur sens, à leur pouvoir exceptionnel et, grâce à la magie des verbes associés, les mots disposent de ce pouvoir de création pouvant éterniser nos héros. Ainsi, c'est donc dans cet intérêt littéraire et scientifique qu'est né le recueil : Poèmes incandescents pour nommer Antoinette Sassou N'Guesso », a-t-il expliqué.

Recueil de 66 pages, « Poèmes incandescents pour nommer Antoinette Sassou N'Guesso » se présente en deux grands chapitres de treize et vingt-deux titres. Dans cette épopée, l'auteur évoque la vie d'Antoinette Sassou N'Guesso : son enfance, ses mérites, sa notoriété et ses exploits.

Pour Malachie, plus d'un jeune devrait s'inspirer du parcours et des actions de la première dame. D'où son titre "Fleuve d'inspiration féminine" dans lequel il a écrit, « Souffle-moi le secret inouï de tes forces/Les codes de ton langage perlier/Et les algorithmes de tes actes irréprochables/Pour que je vive, vive ainsi comme toi/Moi, jeune

fil qui tremble devant l'avenir incertain de sa patrie/Je t'en prie, ô Antoinette, fleuve d'inspiration féminine/ Donne-moi une seule goutte de ta sagesse/Pour illuminer ma grammaire ». « J'avoue qu'écrire sur la première dame aura été l'une des expériences les plus passionnantes de ma vie littéraire. D'une part, parce que l'écriture demeure indubitablement l'une des tâches les plus ardues des arts contemporains et d'autre part, parce que la poésie est la plus belle expression de l'âme », a indiqué l'auteur.

Diplômé en banque et finance et fondateur de la maison d'édition MCN, Malachie Cyrille Ngouloubi a déjà écrit plusieurs ouvrages dans divers styles, à savoir la poésie, la nouvelle, le conte et l'essai. Au nombre de ces ouvrages, on compte : Le Soleil des élites (2017) ; La Fleur idyllique (2019) ; La Survivance des lumières (2020) ; Les Sages parlent (2020) ; Chants solaires pour dire Denis Sassou N'Guesso (2023) ; etc.

Merveille Jessica Atipo

## APPEL À MANUSCRITS

## Les auteurs appelés à soumettre leur création de scène

Le concours « Vivons les Mots » est ouvert à tous les auteurs et toutes les autrices francophones quels que soient leur nationalité et lieu de résidence. Dédié aux auteurs de théâtre, ce concours est gratuit et anonyme.



Le concours international francophone « Vivons les Mots », organisé par les éditions L'Harmattan en collaboration avec l'association Vivons les Mots, les EAT-Méditerranée, la FNCTA, le Lucernaire et OPSIS TV, a pour but de favoriser la création théâtrale, de faire connaître et de récompenser les œuvres des lauréats.

Le candidat a droit à un seul texte, même si l'œuvre est coécrite. En cas de co-auteurs ou co-autrices, seul le nom écrit sur le bulletin d'inscription sera considéré comme candidat ou candidate principale. Les œuvres présentées doivent être écrites en langue française et inédites et ne doivent jamais avoir été éditées, ni à compte

d'auteur, ni à compte d'éditeur ou jouées. Celle-ci n'a jamais été présentée au concours « Vivons les Mots » les années précédentes.

Le texte présenté doit avoir un caractère lisible (Times New Roman, Bookman, Arial, Tahoma...) en corps 12 ou 14 (Interligne 1,5), être paginé, et envoyé au format doc, docx ou PDF et comporter au minimum environ 30 pages ou 36.000 signes, espaces compris. Elle doit avoir un titre ; un résumé de la pièce ; une présentation des personnages ; ne pas indiquer votre nom. Les lauréats de l'année précédente ne peuvent pas participer à cette sixième édition.

Des trophées en cristal (Or, Argent et Bronze) seront remis aux lauréats et seront édités par L'Harmattan dans la collection de théâtre. La sélection des œuvres se fera selon les critères suivants : style (usage de la langue, vers, prose, etc.) ; rythme ; pertinence des dialogues ; construction des personnages ; potentialité de l'œuvre à être interprétée ; émotions qui se dégagent de l'œuvre ; intérêt général de l'œuvre.

L'envoi de texte se fait en ligne jusqu'au 31 décembre 2023 via le formulaire de dépôt « Être édité » <https://manuscrits.harmattan.fr>

Rosalie Tsiankolela Bindika

## NÉCROLOGIE

Le Directeur de l'administration et des ressources humaines de la présidence de la République a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du décès de Blanche Hortense Tchicaya Massy,



en service au secrétariat général du gouvernement, survenu le 1<sup>er</sup> octobre 2023 à Paris en France. La veillée mortuaire se tient au n°68 de la rue Jacob Binaki quartier Diata à Brazzaville.

Le Directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

Le Directeur de l'administration et des ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la présidence de la République du décès de Georgine Balou, en service à la Direction de l'administration et des Ressources humaines, survenu le 1<sup>er</sup> octobre 2023 à l'hôpital général de Nkombo..

La veillée mortuaire se tient au n°1 de la rue Monseigneur à Moukondo après l'école Makani en sigle ESGAE.

Le Directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



## CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES CLUBS CHAMPIONS DE HANDBALL

## La DGSP et BMC sauvent les meubles

La compétition a rendu son verdict le 7 octobre au gymnase Nicole-Oba. Sans surprise, Primeiro de Agosto chez les dames et Al Ahly chez les messieurs ont remporté les trophées mis en jeu. Le Congo s'en sort bien de la compétition qu'il a abritée. Les deux clubs congolais, notamment la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) et BMC ont en effet répondu aux attentes en complétant le podium.

La DGSP chez les dames n'a pas atteint la finale puisque les Angolaises de Primeiro étaient mathématiquement plus fortes qu'elle. C'est une déception au vu du scénario de la demi-finale, pourtant il y avait de la place pour que le représentant congolais aille le plus loin possible dans cette compétition.

La DGSP s'incline dans les ultimes minutes du temps réglementaire alors qu'à moins de cinq minutes de la fin elle menait pour la première fois au score avant que l'expérience angolaise ne vienne tout remettre en cause. La victoire du Congo contre un club angolais doit encore attendre puisque dans une finale 100% angolaise, le vainqueur de la dernière édition a confirmé sa suprématie que l'équipe était bien taillée pour soulever le prestigieux



trophée. Elle a dominé Petro Atletico sur un score de (28-26) avant de soulever son huitième titre après 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2022.

Dans le match comptant pour la troisième place, la DGSP a pu relever la tête. Elle a dominé Al Ahly du Caire 33-23 en soignant ses statistiques. « On avait fixé les règles de jeu au départ puisqu'il y avait trois médailles à

La DGSP prend la troisième place/Adiac prendre. Ne pas gagner une médaille c'est inadmissible, parce que nous sommes un pays de handball. Cela montre que l'équipe est en pleine progression », a commenté Simon Badenika, le coach de la DGSP.

La DGSP retrouve le podium qu'elle avait manqué lors des 43es championnats disputés à Tunis en 2022, au terme desquels elle s'était classée quatrième. Elle n'avait non



plus atteint le dernier carré de la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes disputée cette année en Egypte. Sur le plan comptable, le club congolais a réussi sa compétition. La DGSP n'a concédé que deux défaites respectivement contre Petro de Luanda pendant la troisième journée et Primeiro en demi-finales. Elle a respectivement battu Bandama (35-28) Fap du Cameroun (40-23) puis Grain

BMC complète le podium masculin/Adiac de sel (34-20).

Chez les hommes Al Ahly a confirmé tout le bien qu'on pensait de lui en dominant en finale la JSK (RDC) 37-23. Cette équipe remporte sa sixième Coupe d'Afrique des clubs champions après 1985, 1993, 1994, 2012, 2016. Les Congolais de BMC ont complété le podium en s'imposant devant le FAP du Cameroun 24-23.

James Golden Eloué

## HANDBALL

## La Cahb célèbre ses 50 ans avec faste à Brazzaville

Dans la foulée du championnat d'Afrique des clubs champions, la Confédération africaine de handball (Cahb) a exalté et fêté dignement, le 5 octobre, ses cinquante ans d'existence et de parcours sportif en présence de ses acteurs principaux et des autorités congolaises.

1973-2023 : la Cahb totalise cinquante ans, l'âge de la sagesse. L'instance faîtière du handball africain peut être fière de ceux qui ont contribué et continuent de contribuer à son émancipation tout en respectant l'un de ses objectifs qui consiste à promouvoir le handball au niveau continental. Le décor de la salle qui a abrité cette fête ainsi que l'ambiance qui y a prévalu étaient à la hauteur de l'événement.

Le président de la Fédération congolaise de handball, Ayessa Ndinga Yengué, a loué, dans son mot de circonstance, les efforts des différents dirigeants de la Cahb depuis sa création jusqu'à nos jours. Il a, par ailleurs, promis d'apporter son soutien au responsable de la Cahb afin que cette dernière poursuive la concrétisation de sa vision.

Pour sa part, le président de la Cahb, Aremou Mansourou, a marqué sa gratitude aux autorités congolaises qui ont non seulement accepté d'abriter



le 44e championnat d'Afrique des clubs champions, mais aussi le cinquantenaire de la plus haute instance du handball africain.

« Nous devons aller plus loin dans le sens du progrès. Merci pour l'apport de chacun de vous dans la consolidation de l'édifice du

handball africain », a-t-il indiqué.

Pour permettre à l'assistance de comprendre l'histoire de la Cahb notamment le début de la pratique du handball, un film a été projeté.

La fête était belle. Selon certains cadres, ce demi siècle était constitué des hauts et

des bas. Les prochaines années seront très décisives et pleines de défis. Par la même occasion, le président de la Cahb a été élevé au rang de commandeur de l'ordre du Mérite sportif. Quelques membres du bureau exécutif ont été également élevés au rang d'officiers de l'ordre du

Les membres de la Cahb/Adiac Mérite sportif.

De son côté, la Cahb a discerné une distinction honorifique au président de la République, Denis Sassou N'Gusso. D'autres personnalités actives dans le monde du handball ont aussi reçu des distinctions de la Cahb.

Rude Ngoma

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Autriche, 10e journée, 2e division**

En déplacement à Stripfing, St-Pölten s'effondre (4-1). Dès la 1re minute, Kévin Monzialo avait pourtant offert l'ouverture du score : percée côté droit et centre parfait pour la tête de Tadic. Mais le promu a ensuite fait craquer la défense adverse à quatre reprises.

Notons que l'international congolais, plus passeur que finisseur, aurait pu ramener son équipe à 2-3 à la 54e, mais a manqué le cadre, du gauche, au point de penalty.

Actif, il reprend de la tête un coup-franc à la 64e, mais n'attrape pas le cadre.

Remplacé à la 81e, il totalise cette saison 1 but et 3 assistances en 8 matches.

Portugal, 8e journée, 1re division  
Gaius Makouta, titulaire, et Boavista prennent un point à Moreirense (1-1). Les Portuans sont 5e avec 15 points.

**Ukraine, 10e journée, 1re division**

Que penser du match de Béni Makouana lors de la prestigieuse victoire de Polissya face au Dynamo Kiev (3-2)? Par sa dimension athlétique, l'international congolais est un poison constant pour les défenses adverses et ce fut encore le cas face au cadreur du football ukrainien, vendredi soir.

Par ses appels et sa vitesse, Makouana se crée des occasions, mais son manque d'efficacité l'empêche de franchir un cap et de devenir un avant-centre incontournable.

Face au Dynamo, il lance son match par un appel percutant, entre le latéral et l'axial droit adverse, s'empare du cuir et, dans un angle certes fermé, manque un premier duel (32e).

Sur une phase de jeu défensive dans son camp, il sent bien le coup et glisse dans l'axe pour être à la récupération, au duel aérien, d'un long dégagement.

Au sprint, il dépose ensuite le dernier défenseur et s'offre un face-à-face avec le gardien. Mais son tir du droit est sorti du cadre (45e). Sur ce coup encore, sa technique de frappe laisse perplexe...

En fin de rencontre, il hérite du ballon sur la gauche, rentre dans l'axe et sert Budskivski, dont le contrôle manqué se mue en passe décisive pour Kozac (3-2, 70e).

Bilan : des qualités physiques indéniables et une marge de progression énorme (prise de décision, technique de tir). Et pour cela, une seule solution : du travail, du travail et encore du travail.

En attendant, le promu est provisoirement leader du championnat ukrainien, avec 19 points. Et l'international congolais, dynamiteur de défenses, en est l'un des artisans.

**Norvège, 26e journée, 2e division**

Faites-Prévu Makosso était titulaire lors du revers de Moss à Sogndal (1-2)

Pays-Bas, 8e journée, 1re division

En phase de reprise après sa blessure à l'épaule, Brayann Pereira n'était pas dans le groupe du NEC Nîmègue, auteur du nul 1-1 à Heerenveen.

Portugal, 8e journée, 1re division  
Vizela prend un point à Farense (0-0).

Dylan Saint-Louis est entré à la 77e.

Roumanie, 12e journée, 1re division  
Botosani s'incline face au Steaua Bucarest (0-1). Titulaire, Kablan Ngoma a

été remplacé à la 77e.

Le CFR Cluj prend un point chez le Dinamo Bucarest (1-1). Sans Durel Avounou, souffrant du genou (inflammation du cartilage). Le milieu devrait reprendre l'entraînement d'ici quinze jours.

**Russie, 11e journée, 1re division**

Ural concède le nul face au Lokomotiv Moscou (2-2). Titulaire, Emmerson Illoy-Ayyet est étonnamment passif, presque spectateur, sur l'ouverture du score des Moscovites (5e).

Peu réactif également sur le second but adverse (90e+6).

Russie, 13e journée, 2e division

L'Arsenal Tula corrige le Sokol Saratov (3-0). Titulaire, Erving Botaka Yoboma a été remplacé à la 72e.

**Ecosse, 8e journée, 1re division**

Livingston bat Motherwell (2-0). Sans Dylan Bahamboula et Scott Bitsindou, non retenus.

Géorgie, 29e journée, 1re division

Troisième revers de rang pour Dila Gori, face au Torpedo Kukesi (0-1). Dila Gori, candidat au titre, est désormais 6e à 19 points du leader.

**Grèce, 5e tour de la Coupe**

Thievy Bifouma était titulaire lors de la qualification de Kifisia sur le terrain d'Acharnaïkos (2-0). Passeur décisif sur l'ouverture du score à la 33e puis remplacé à la 67e.

Israël, 6e journée, 1re division

Les matches ont été reportés en raison des actes terroristes qui ont frappé le pays.

Italie, 8e journée, 1re division

Le calvaire se poursuit pour Cagliari, giflé à domicile par la Roma (1-4). Avec Antoine Makoumbou titulaire dans l'entrejeu.

Sans Jordi Mboula, resté sur le banc, le Hellas Vérone s'incline à Frosinone (3-1).



Polissya et Beni Makouana ont battu le Dynamo Kiev (polissya.fc.com)

Monza corrige la Salernitana 3-0. Warren Bondo est entré à la 72e.

Italie, 9e journée, 2e division

Parma chute à Venise (2-3), sans Gabriel Charpentier. Le néo-international n'a pas joué en match officiel depuis 1er mai.

Kosovo, 9e journée, 1re division

Raddy Ovouka est entré à la 90e lors du succès de Drita à Malisheva (3-1).

Luxembourg, 9e journée, 1re division  
Herman Moussaki a été remplacé à la 87e lors du succès de Dudelange chez la Jeunesse d'Esch (2-1).

**Albanie, 8e journée, 1re division**

Triplé d'Archange Bintsouka, artisan du succès du Partizani Tirana sur Kukesi (4-3). A la 5e, il double le score d'une tête piquée, puis manque deux occasions, du droit puis de la tête.



Archange Bintsouka a inscrit un triplé victorieux face à Kukesi (DR)

Juste avant la pause, il porte le score à 3-1 du gauche. Avant de glisser le cuir, du droit, pour le 4-1.

Auteur d'un bon début de saison, l'ancien joueur de l'AS Kondzo totalise 5 buts en 6 matches de championnat (et 1 but en 3 matches des éliminatoires de la Ligue Conférence).

De quoi susciter l'intérêt des Diables rouges (quand ils auront un sélectionneur) ?

Allemagne, 10e journée, 3e division  
Toujours pas de temps de jeu pour Yann Mabella, resté sur le banc lors du match nul du Waldof Mannheim face au Viktoria Cologne (1-1).

Angleterre, 8e journée, 1re division  
Han-Noah Massengo n'était pas dans le groupe de Burnley, battu à domicile par Chelsea (1-4).

**Angleterre, 12e journée, 3e division**

William Hondermarck n'a pas encore retrouvé les terrains. Sans lui, Northampton Town chute à Shrewsbury (0-1).

Belgique, 10e journée, 1re division  
Courtrai mord la poussière à Westerlo (0-1). Avec Mark Mampassi titulaire et averti à la 44e.

Senna Miangué n'était pas sélectionné lors du succès du Cercle Bruges face à Louvain (3-2).

**Belgique, 8e journée, 2e division**

Le Racing FC Liège l'emporte à Eidsen (2-0). Titulaire, Yannick Loemba a donné le premier but, sur corner, à la 52e. Remplacé à la 89e.

Bulgarie, 13e journée, 1re division  
Ryan Bidounga n'était pas dans le groupe du CSKA 1948, tombeur du Botev Plovdiv (1-0).

Chypre, 7e journée, 1re division  
L'AEL Limassol s'incline sur le terrain de l'Ethnicos Achna (0-1), sans Ravy Tsouka Dozi, absent de la feuille de match.

Croatie, 11e journée, 1re division  
Merveil Ndockyt a été remplacé à la 83e lors du match nul de Gorica chez le Lokomotiv Zagreb (1-1).

Camille Delourme

## ELIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE FÉMININE U-20

## Le Congo domine la Namibie

Les Diables rouges des moins de 20 ans se sont imposées, le 8 octobre, au stade Alphonse-Massamba-Débat devant les Namibiennes 2-1 en match comptant pour la manche aller du deuxième tour préliminaire de la Coupe du monde de la catégorie qui se jouera en 2024 en Colombie.



Pauline Mbayo donnant la victoire au Congo sur cette reprise de la tête/Adiac

Les Congolaises ont fait un pas vers la qualification pour le prochain tour en renversant sur leurs propres installations les Namibiennes qui avaient pris un départ de rêve. La Namibie a porté la première attaque en ouvrant le score à la 17e minute d'Albertina Phillipus.

Rutha Tokassi a rétabli l'équilibre à la 26e minute avant que Pauline Mbayo n'inscrive le but de la victoire à la 37e minute. Après avoir réussi leur entrée, les Diables rouges doivent confirmer leur avance, le 13

**« Le premier objectif qui consistait à gagner est atteint. Je tiens à féliciter les filles qui ont tenu le score. On a une manche retour à préparer. Pour moi, le stade ne joue pas. Peu importe le terrain, nous jouons avec la même ambition de gagner. Comme nous avons eu la chance de découvrir l'adversaire, nous allons travailler pour corriger nos manquements et présenter une copie différente de celle du 8 octobre »**



Rutha Tokassi célébrant son but/Adiac

octobre, dans les mêmes installations face aux mêmes Namibiennes. La Namibie n'ayant plus de stade homologué a choisi de livrer le match retour sur

place à Brazzaville. « Le premier objectif qui consistait à gagner est atteint. Je tiens à féliciter les filles qui ont tenu le score. On a une manche retour à préparer. Pour moi, le stade ne joue pas. Peu importe le terrain, nous jouons avec la même ambition de gagner. Comme nous avons eu la chance de découvrir l'adversaire, nous allons travailler pour corriger nos manquements et présenter une copie différente de celle du 8 octobre », a commenté Berjona Mbemba, la sélectionneuse des Diables rouges au terme de la rencontre.

J.G.E.

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

## Ligue 1, 8e journée

Nolan Mbemba est entré à la 86e lors du revers du Havre à Marseille (0-3). Notons que le promu normand a évolué à dix depuis la 40e.

Strasbourg trébuche à domicile face à Nantes (1-2). Junior Mwangi était titulaire et a été remplacé à la 67e. A l'inverse, Dilane Bakwa est apparu à la 56e.

Nice l'emporte à Metz (1-0). Sans Warren Tchimbembe, écarté de longue date, et Alexis Beka Beka, aux soins. Remplaçant, Chrislain Matsima est entré à la pause lors du succès de Monaco à Reims (3-1). Le défenseur central a commis une faute sur Munetsi dans sa surface, entraînant le penalty rémois à la 57e.

Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, qui rapporte le nul 3-3 de Lyon.

Pas de vainqueur entre Brest et Toulouse (1-1). Bradley Locko a joué toute la rencontre, contrairement à Josué Escartin,

absent de la feuille de match. Faitout Maouassa n'est pas entré en jeu lors du derby du Nord entre Lens et Lille (1-1).

## Ligue 2, 10e journée

Aligné en pointe lors du déplacement



Mons Bassouamina a inscrit un doublé sur le terrain de Quevilly-Rouen (MaxPPP)

de Pau à Quevilly-Rouen, Mons Bassouamina a été double buteur. Dès la 9e, l'international congolais conclut victorieusement un mouvement à trois avec Saivet et Beusnard.

Alors que son équipe était réduite à dix, l'ancien Nancéien s'offrait un doublé et

donnait l'avantage au FC Pau (67e). Las, les Normands vont finalement égaliser (2-2, score final).

Le natif de Gonesse totalise désormais 3 buts en 7 matches et Pau s'invite dans la première partie de tableau (8e avec 15 points).

Vainqueurs 1-0 à Bordeaux, les Tango lavallois remportent leur huitième succès de la saison. Titulaire au sein de la défense du Stade Lavallois, Marvin Baudry a été solide et appliqué, surtout en fin de match, lorsque les Girondins ont confisqué le ballon et poussé sur les buts d'un grand Samassa.

Les Mayennais sont premiers avec 25 points.

Qu'arrive-t-il à Alain Ipiélé ? Eblouissant en National 1, l'ailier congolais ne parvient pas, jusqu'alors, à franchir le palier de la Ligue 2. Entré à la 55e, il n'a pas su et pu faire la différence. Défait à Concarneau 4-3, Dunkerque n'a gagné qu'un match cette saison. Avec six points, les Maritimes sont lanterne rouge.

Sans Kévin Mouanga, blessé au genou, Annecy s'incline à Bastia (1-2).

Les Haut-savoyards sont 12e avec 11 points.

Malgré l'ouverture du score d'Andy Carroll, Amiens chute lourdement à domicile. Le jeune (19 ans) attaquant franco-congolais Yvan Iki Dimi était titularisé pour la première fois de sa carrière. Remplacé à la 54e.

Amiens est 10e avec 14 points.

Camille Delorme

## DIPLOMATIE

# Le Congo et le Maroc raffermissent leurs relations

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est entretenu, le 7 octobre, à Brazzaville avec le ministre marocain des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains vivant à l'étranger, Nasser Bourita, porteur d'un message du roi Mohammed VI.

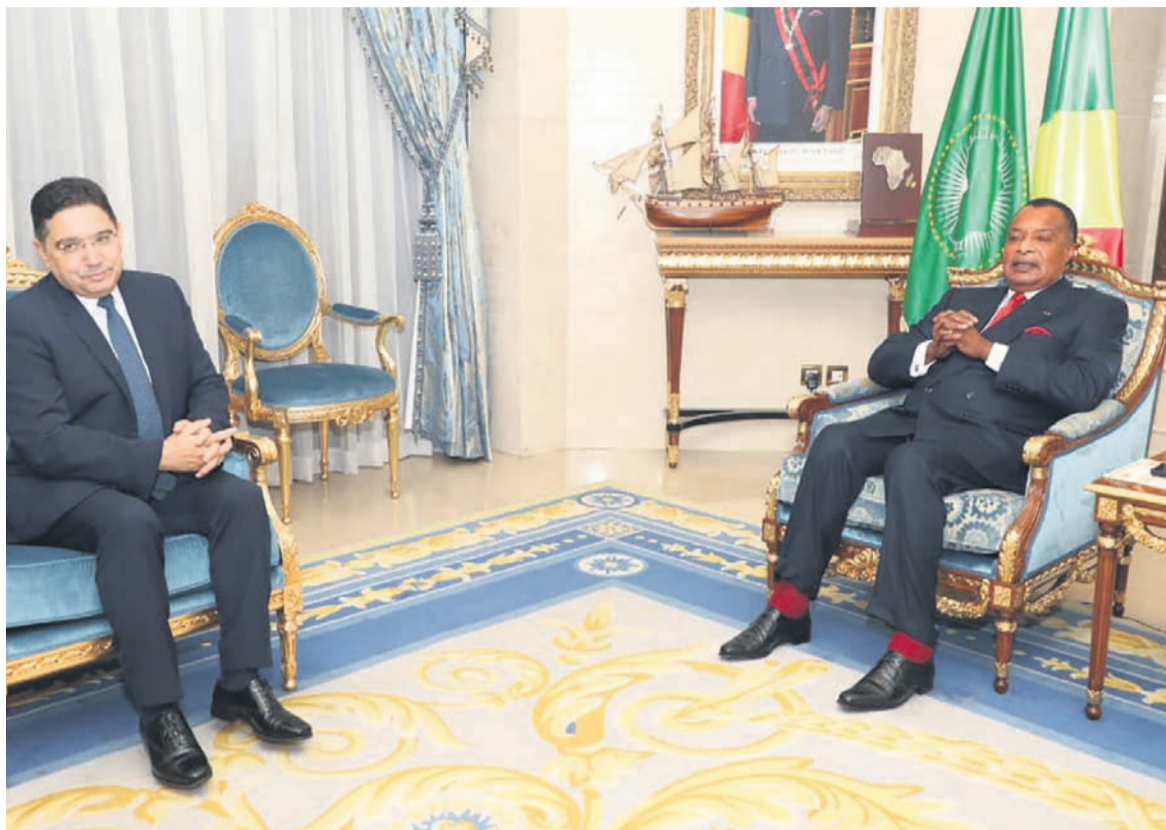
« J'ai eu l'honneur et le privilège d'être reçu par Son excellence monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en tant qu'émissaire du roi Mohammed VI auprès de son frère. Le message porte sur les relations bilatérales excellentes entre les deux pays, ainsi que sur des questions d'intérêt commun importantes pour nos deux pays », a déclaré Nasser Bourita au sortir de l'audience.

La rencontre entre Denis Sassou N'Guesso et Nasser Bourita s'inscrit dans le cadre de l'intensification des liens d'amitié et de coopération entre le Congo et le Maroc, matérialisés également par des visites réciproques au sommet de l'Etat.

Rappelons qu'en 2016, le président Denis Sassou N'Guesso avait effectué le déplacement de Marrakech pour participer à la Cop 22. De son côté, le roi Mohammed VI avait pris part en 2018 à Brazzaville au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu du Bassin du Congo.

La coopération entre les deux pays étant liée également à l'environnement, le Maroc prendra une part active au sommet des trois bassins forestiers tropicaux du monde prévu du 26 au 28 octobre à Brazzaville.

Yvette Reine Nzaba



Nasser Bourita reçu par Denis Sassou N'Guesso

7<sup>e</sup> ART

# Les journées du cinéma russe ouvertes au grand public

Initiées par la Maison russe de Brazzaville, les journées du cinéma russe se sont ouvertes le week-end dernier dans l'auditorium du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, sous les auspices de l'ambassadeur de la fédération de Russie en République du Congo, Gueorguy Tchepik, en présence du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.

La projection des films russes est un moment de convivialité, de partage et de connaissance interculturelle. Dans son mot de bienvenue, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, a signifié que la découverte du cinéma russe ne pourrait se limiter en une soirée. Riche qu'il est de la variété des thèmes, de son histoire centenaire, de l'originalité de ses créateurs, c'est une véritable industrie qui s'est développée au fil du temps. « Comme chacun le sait, l'industrie du cinéma est un secteur important dans l'économie d'un pays. C'est un compartiment de l'économie qui permet à une nation de communiquer au reste du monde sa culture, sa civilisation. En outre, le cinéma constitue une source considérable de création d'emplois et de richesses. Ce qui nous sera donné à voir est donc un pan de la vie culturelle de Russie. A sa manière, il nous arrive comme un vrai ferment de brassage entre les peuples », a déclaré Bélinda Ayessa.

L'ambassadeur de la fédération de Russie en République du Congo, Gueorguy Tchepik, a fait savoir qu'il avait l'ambition, depuis longtemps, d'organiser une semaine de cinéma russe au Congo et que ce qui est important aussi, c'est la fusion de culture qu'il y a eu avec les ar-



tistes congolais. En effet, ils ont coopéré avec un studio des artistes congolais qui ont donné leurs voix aux personnages du film. « C'est un très bon film

qui est récent. Il y aura par la suite plusieurs films ainsi que des documentaires qui seront projetés au centre culturel russe, actuelle Maison russe,

Les officiels suivant la projection du film/DR après l'ouverture au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, qui est le centre de la fusion de culture au Congo », a indiqué Gueorguy Tchepik.

**« Comme chacun le sait, l'industrie du cinéma est un secteur important dans l'économie d'un pays. C'est un compartiment de l'économie qui permet à une nation de communiquer au reste du monde sa culture, sa civilisation. En outre, le cinéma constitue une source considérable de création d'emplois et de richesses. Ce qui nous sera donné à voir est donc un pan de la vie culturelle de Russie. A sa manière, il nous arrive comme un vrai ferment de brassage entre les peuples »**

Présentant le film inaugural, le diplomate russe a dit, « Le film qu'on vous présente aujourd'hui est un drame sportif. Le sujet est basé sur les événements réels des Jeux olympiques de Rio en 2016. L'équipe féminine russe de l'escrime a dû affronter de très forts adversaires, dont la brillante équipe de France. Mais derrière ça, il y avait aussi une concurrence très serrée entre les escrimeuses russes dans les compétitions individuelles. Emotions, déceptions, douleur, larmes, joie, ... C'est pour ça qu'on aime le sport féminin. Les tout derniers cadres du film sont des documentaires qui vont nous faire vivre les moments réels des Jeux olympiques de Rio », a-t-il expliqué.

La directrice de la Maison russe, Maria Fakhruddinova, a souligné que chaque samedi, la salle de conférence de l'institution qu'elle dirige projettera un film russe mais diffusé en français. L'entrée est gratuite. Ainsi, après le film d'ouverture, un film très intéressant où deux joueuses se sont disputées le leadership, les projections relatives aux journées du cinéma russe vont donc se poursuivre à la Maison russe. Rappelons que la clôture des journées du cinéma russe interviendra le 18 novembre prochain.

Bruno Okokana